

**ARRETE REGLEMENTANT A TITRE TEMPORAIRE LA CIRCULATION
LORS DE TRAVAUX DE CREATION DE BRANCHEMENT AEP ROUTE DU
MOIRON**

Le Maire de Chênex,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6 ;

Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ; livre I - 8^e partie - signalisation temporaire ;

Vu la demande de l'entreprise RAMPA TP en date du 20/08/2026, afin de réaliser la création de branchement AEP

Considérant qu'en raison du déroulement de ces travaux en agglomération, effectués par l'entreprise RAMPA il est nécessaire de réglementer la circulation.

ARRETE

ARTICLE 1 : Du 07.09.2026 au 21.09.2026 inclus, la circulation est réglementée en agglomération sur la Route du Moiron pour permettre la réalisation des travaux de création de branchement AEP par l'entreprise RAMPA TP

ARTICLE 2 : Les restrictions ou prescriptions sur les conditions de circulation et de stationnement qui peuvent être imposées au droit des chantiers courants sont les suivantes :

- Sens de circulation concernée : sens des points repères (PR) décroissants
- Circulation alternée par feux tricolores
- Restriction de chaussée : suppression de voie et empiètement sur chaussée
- Interdiction de dépasser pour les véhicules légers et poids lourds
- Vitesse limitée à 30 km/h

ARTICLE 3 : La signalisation au droit et aux abords du chantier sera mise en place et enlevée à la fin des travaux, sous contrôle des services de la commune, par l'entreprise RAMPA TP

ARTICLE 4 : Conformément à l'article R 421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté, qui sera affiché, sera transmis à :

- L'entreprise Rampa TP

Fait à Chênex, le 21/08/2026

Le Maire,
Olivier CARRILLAT

Plo le Maire
La 1^{ère} Adjointe
Céline
GONTHIER-GEORGES



CHENEX.xlsx

Rechercher dans le table

1-1 sur 1

< >

	N° Affaire / Dossier	Rue	Commune	DEP	N° Poteaux	Latitude	Longitude
1	GESTAR260804VAL5444326	Chemin de Mappaz	Chenex	74	716	46°06'17.1968"N	05°59'10"

✓

Cf

➤

Add row

716

N° Affaire / Dossier

GESTAR260804VAL5444326

Rue

Chemin de Mappaz

Commune

Chenex

DEP

74

Latitude

46° 6' 17.1958" N

Longitude

5° 59' 10.5792" E

Agence-responsable

266212 ATLAS DOGSE

Responsable CST

ESTEVEs FERNANDES LOUSA Hugo Alexandre

DATE

31/08-11/09

📍

46 10477 5 98627

🔍

📷

✎

🗑

9 '16

 **Chenex** (1)

Carte de base

 Attacher dans Google Earth

46°06'17.2"N 5°59'10.6"E



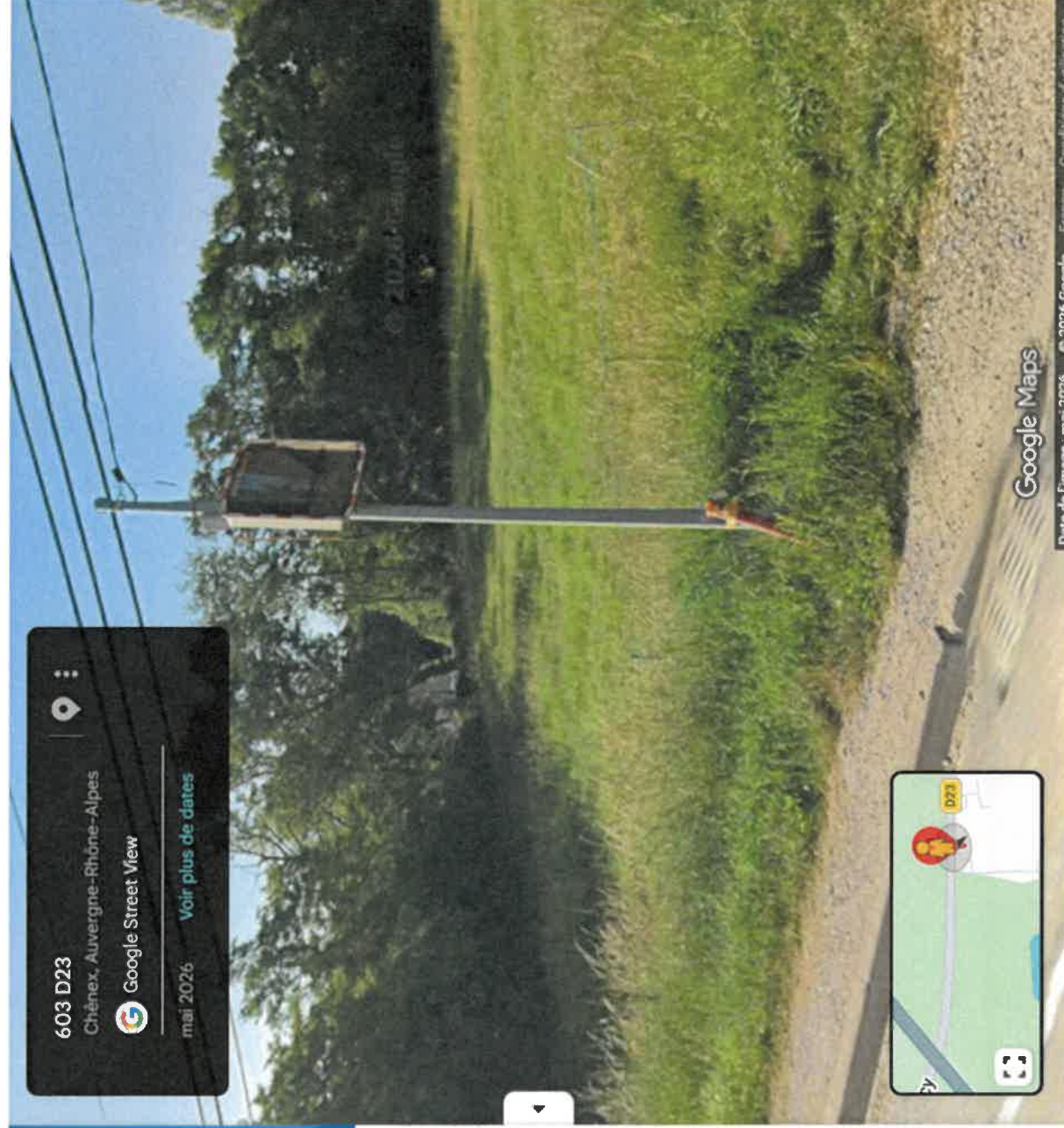


46°06'17.2"N 5°59'10.6"E

46.104770, 5.986270

-  Itinéraires
-  Enregistrer À proximité
-  Envoyer vers un téléphone
-  Partager

-  4X3P+WG2 Chénex
-  Ajouter un lieu manquant
-  Ajouter votre établissement
-  Ajouter un libellé
-  Votre historique Maps



Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier ☐

Service public ☐

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐

Entreprise ☒

Nom : **CONSTRUCTEL** Prénom :
Dénomination : Représenté par : **ROMDANE Magalie**
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
ZAD de Morlon 2 - 1, rue Jean-Baptiste Corot
Code postal **26800** Localité : **Portes-les-Valence** Pays :
Téléphone **0475444046** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : **magalieromdane** @ **constructel.fr**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : **ORANGE** Prénom : **Valérie DELANNEE**
Adresse Numéro : **8** Extension : Nom de la voie :
UNITE D'INTERVENTION BRETAGNE RUE JACQUELINE AURIOL CS 69159
Code postal **35091** Localité : **RENNES CEDEX 9** Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : **titre-a41.osabu01** @ **orange.com**

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° **23** Voie communale n° **X**
Hors agglomération ☐ En agglomération ☒
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **Chemin de Mappaz**
VOIR TABLEAU EXCEL
Code postal Localité : **CHENEX**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☒ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux :
REMPLACEMENT D'1 POTEAU ORANGE A L'IDENTIQUE
Date prévue de début des travaux : **31082026** Durée des travaux (en jours calendaires) : **01**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **09** Date de début de réglementation **31082026**
Restriction sur section courante ☒ Restriction sur bretelles ☐
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☒
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☒ largeur de voie maintenue
Suppression de voie ☒ nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers ☐

poids lourds ☐

Stationner

véhicules légers ☒

poids lourds ☒

Dépasser

véhicules légers ☐

poids lourds ☐

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

La circulation sera alternée en fonction de l'appréciation de l'équipe présente sur place

Nous privilégions le + possible l'usage des panneaux B15 et C18

Dans le cas où le trafic est trop important, l'alternat sera réalisé par feux tricolores

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒ Une entreprise spécialité ☐

Nom : CONSTRUCTEL Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :@.....

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☐

Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} ☐

Schéma de signalisation ☐

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Valence

18 08 2026

Fait à : ... Le :

Nom : ROMDANE Prénom : Magalie Qualité : ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier ☐ Service public ☐ Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐ Entreprise ☒

Nom : **DUCRET** Prénom : **Cloé**
Dénomination : **RAMPA TP Savoie** Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **TSA 70011**
Code postal **6 9 1 3 4** Localité : **DARDILLY CEDEX** Pays : **France**
Téléphone **0 4 5 0 3 8 2 6 8 8** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : **rampa-tp-savoie-d@demat.sogelink.fr**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération ☐ En agglomération ☒
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **Route du moiron**
Code postal **7 4 5 2 0** Localité : **CHENEX**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☐ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : **Création branchement AEP**
N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ :
Date prévue de début des travaux : **0 7 0 9 2 0 2 6** Durée des travaux (en jours calendaires) : **5**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **1 5** Date de début de réglementation **0 7 0 9 2 0 2 6**
Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☒ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
Circulation alternée : Par feux tricolores ☒ Manuellement ☐
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue
Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s) ☐

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers ☐

poids lourds ☐

Stationner

véhicules légers ☐

poids lourds ☐

Dépasser

véhicules légers ☒

poids lourds ☒

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒

Une entreprise spécialité ☐

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} ☐ Schéma de signalisation ☐

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : **DARDILLY CEDEX**

Le : **2 0 0 8 2 0 2 6**

Nom : **DUCRET** Prénom : **Cloé** Qualité :

 **Sogelink**



Système géodésique : WGS 84
EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:
outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>5.99754159,46.10485127 5.99759375,46.10477587 5.997783,46.1048554
5.99770849,46.10494319 5.99764441,46.10491427 5.99758183,46.10494629 5.99751775,46.10492253 5.99754308,46.10488432
5.99754159,46.10485127</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:
MultiPolygon>
```

Polygone 1

```
(46.104851 5.997542); (46.104776 5.997594); (46.104855 5.997783); (46.104943 5.997708); (46.104914 5.997644); (46.104946 5.997582);
(46.104923 5.997518); (46.104884 5.997543); (46.104851 5.997542);
```

RAMPA TP Savoie
Cloé DUCRET
Chez Sogelink
TSA 70011
69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0450382688
Courriel : rampa-tp-savoie-d@demat.sogelink.fr

MAIRIE Service Technique Voirie, Eau potable
CHEF LIEU
74520 CHENEX

Le 20/08/2026

Objet : Information préalable à des travaux

Madame, Monsieur,

Nous vous informons de notre intention de commencer des travaux sur la commune de CHENEX.

Veillez trouver ci-dessous les informations descriptives du projet :

Description : Création branchement AEP

Emplacement : Impasse du chenevier 74520 CHENEX

Début du chantier : 07/09/2026

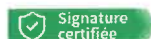
Conformément à la réglementation en vigueur, une CONJOINTE sous la référence 2026082000143D a été adressée à l'ensemble des exploitants de réseaux concernés par l'emprise de notre projet et référencés sur le téléservice :

www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Cloé DUCRET

 Sogelink



Système géodésique : WGS 84
EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>5.99754159,46.10485127 5.99759375,46.10477587 5.997783,46.1048554 5.99770849,46.10494319 5.99764441,46.10491427 5.99758183,46.10494629 5.99751775,46.10492253 5.99754308,46.10488432 5.99754159,46.10485127</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

Polygone 1

```
{46.104851 5.997542}; {46.104776 5.997594}; {46.104855 5.997783}; {46.104943 5.997708}; {46.104914 5.997644}; {46.104946 5.997582}; {46.104923 5.997518}; {46.104884 5.997543}; {46.104851 5.997542};
```

RAMPA TP Savoie
Cloé DUCRET
Chez Sogelink
TSA 70011
69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0450382688
Courriel : rampa-tp-savoie-d@demat.sogelink.fr

MAIRIE Service Technique Voirie, Eau potable
CHEF LIEU
74520 CHENEX

Le 20/08/2026

Objet : Information Amiante/HAP avant travaux sur voirie - 2026082000143D

Madame, Monsieur,

Nous vous informons d'un projet de travaux sur la commune de CHENEX.

Veuillez trouver ci-dessous les informations descriptives du projet :

Description : Création branchement AEP

Emplacement : Impasse du chenevier 74520 CHENEX

Types de voirie concernées : Voie communale

Début du chantier : 07/09/2026

Ainsi, nous vous contactons en votre qualité de gestionnaire de voirie afin d'identifier l'éventuelle présence de substances nocives (Amiante, HAP) dans l'enrobé bitumeux.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir, aux coordonnées indiquées ci-dessus, l'ensemble des informations pertinentes dont vous avez connaissance.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Autorisation d'utilisation des informations transmises

En transmettant ces informations, vous permettez la mise à disposition, inscrite dans le Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, des informations relatives au repérage d'amiante à des donneurs d'ordre ou maîtres d'ouvrage ultérieurs, clients de la société Sogelink.

Vous autorisez la société Sogelink à accéder à ces informations, à les retraiter, à les intégrer dans une base de données recensant les repérages amiante effectués dans la voirie, et vous garantissez être habilité à pouvoir délivrer une telle autorisation.

Si vous souhaitez que les informations transmises soient uniquement utilisées dans le cadre du projet mentionné ci-dessus, nous vous prions de bien vouloir l'indiquer.

Cloé DUCRET

 Signature
certifiée Sogelink



Système géodésique : WGS 84
EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:
outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>5.99754159,46.10485127 5.99759375,46.10477587 5.997783,46.1048554
5.99770849,46.10494319 5.99764441,46.10491427 5.99758183,46.10494629 5.99751775,46.10492253 5.99754308,46.10488432
5.99754159,46.10485127</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:
MultiPolygon>
```

Polygone 1

```
(46.104851 5.997542);(46.104776 5.997594);(46.104855 5.997783);(46.104943 5.997708);(46.104914 5.997644);(46.104946 5.997582);
(46.104923 5.997518);(46.104884 5.997543);(46.104851 5.997542);
```